

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERE, LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 14/11/2025
Reçu en préfecture le 14/11/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 005-210500062-20251113-D2025_11__02-DE

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 2025-11-02

Objet de la Délibération :

**Attribution d'une subvention
à Vertical'Écrins pour l'ICE
2026**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

1 absent et représenté : François ROTH qui
donne procuration à Alain SANCHEZ

1 absent non représenté : Éric RIPPERT

13 présents : Alain SANCHEZ, Dominique
BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI,
Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-
Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Florent
LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime
RANCON, Carole ROBERT, Rémi ROUX

Soit 14 votants

**Date de convocation :
6 NOVEMBRE 2025**

Secrétaire : Carole ROBERT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la reconduction en janvier 2026 de l'Ice Climbing Ecrins (ICE).

Monsieur le Maire rappelle que la commune contribue financièrement chaque année à l'organisation de cette manifestation et qu'en raison de la date d'organisation (janvier 2026) il conviendrait, d'ores et déjà, de prévoir le versement à l'association « Vertical'Écrins », organisatrice de l'évènement, de :

- 2 000,00 € pour l'organisation de la manifestation Ice Climbing Écrins 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Autorisent ce dernier à procéder, à partir du 1^{er} janvier 2026, au versement de la somme précitée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERE-LA BESSÉE, LE 13 NOVEMBRE 2025.

**LE MAIRE,
Alain SANCHEZ**